

COMPOSITION D'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Hervé Lacombe et Henry Fourès

Coefficient : 3 ; **Durée** : 6 heures

C'est la deuxième année que l'épreuve de composition d'histoire de la musique a été commune à l'ENS Paris et à l'ENS Lyon. Dix huit candidats ont composé. Les notes obtenues vont de 05 à 17. Les copies témoignent en général d'une préparation sérieuse, quoique l'arrière-plan esthétique et littéraire de la question soit resté très flou et ait été parfois totalement ignoré, ce qui est difficilement acceptable de la part de candidats devant par ailleurs s'exprimer en Philosophie ou en Lettres. On constate un véritable problème de circulation et manipulation des connaissances d'une discipline à une autre.

Le jury regrette des « égarements » historiques qui ne peuvent passer pour des lapsus. Lully est présenté comme le fondateur de l'orchestre symphonique classique et le représentant de l'école de Mannheim. La forme de la *Symphonie fantastique* de Berlioz est déclarée « conforme à ce que ses prédécesseurs ont déjà fait ». On apprend, médusé, que « les compositeurs du XIXe siècle abandonnent l'opéra jugé trop astreignant ». De Rossini à Verdi, de Weber à Wagner, de Auber à Massenet, l'opéra demeure tout au long du XIXe siècle, en Italie, en Allemagne et en France un genre essentiel auquel Berlioz, d'ailleurs, n'a pas été insensible. On lit encore que « les compositeurs ont plus de choses à dire » au XIXe siècle qu'auparavant. On se demande bien quoi et surtout on regrette le manque d'idées de Monteverdi, Bach ou Mozart... La « logique historique » d'une réflexion est déterminante. On ne peut en l'espace d'une phrase, même en conclusion, passer de Berlioz à Monteverdi, de Schumann à Ligeti, de Brahms à Scelsi sans « risquer » des incohérences.

Répetons le, l'analyse du sujet est déterminante pour toute la conduite du devoir. Et pour ce faire, il est nécessaire de dégager les notions essentielles que comporte ce sujet, parfois en en faisant la critique. Ainsi, l'idée d'événements narratifs a été très peu explorée. La partition donnée en complément du sujet est l'occasion de préciser certains éléments de la démonstration, mais elle n'est en aucune façon la seule référence attendue. Les copies pèchent

par un manque d'exemples ou de références tirés d'autres œuvres de Berlioz et d'autres compositeurs. Liszt, curieusement, n'a été que fort peu exploité.